

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 80 (1929)
Heft: 3

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

beaux printemps, de beaux étés. A qui la faute ? A nous-mêmes sans aucun doute.

Oui, à nous qui depuis 50 ans avons poursuivi, avec une opiniâtreté digne d'un meilleur but, le déboisement de notre sol. Le déboisement des plaines n'a pas une extrême importance. Mais le déboisement des montagnes et des collines élevées est un acte criminel qui devrait être interdit par la loi.

Les arbres sur les hauteurs ne sont autre chose, grâce à leurs racines plongées dans l'humidité du sol et à leurs branches tendues vers le ciel, que d'innombrables paratonnerres servant à décharger continuellement l'excès d'électricité de l'atmosphère. Ces paratonnerres disparaissant de plus en plus, il n'existe plus rien pour arrêter la formation de ces orages désastreux, qui perturbent les saisons.

Répétez-le à vos lecteurs, répétez-le sans cesse : si nous voulons recouvrer le beau climat tempéré, harmonieux, égal, dont la France était fière, il faut reboiser les hauteurs. »

(Interview du célèbre physicien Branly, publiée autrefois par le Reporter.)

CHRONIQUE.

Confédération.

Ecole forestière. A la fin de janvier est mort M. le professeur *Hans Moos* qui, pendant de nombreuses années, a enseigné la zootechnie à la division agricole de l'Ecole polytechnique fédérale. Fils de paysans, originaire de Schongau, dans le canton de Lucerne, le défunt avait su, grâce à son énergie et à un travail acharné, se hausser au rang des personnalités les plus remarquables dans le monde agricole de notre pays. Comme professeur et comme rédacteur du « *L'aysan suisse* », il a joué un rôle éminent. Les étudiants de notre Ecole forestière avaient eu, depuis quelques années, l'occasion de suivre son cours sur l'économie alpestre.

Ses collègues et ses anciens étudiants garderont du défunt le meilleur souvenir, car il fut un homme de caractère dans toute l'acception du terme.

Office forestier central de Soleure. Cet office vient de créer une place nouvelle d'adjoint du directeur, à titre provisoire. Le premier titulaire vient d'être désigné en la personne de M. *Charles Gut*, d'Affoltern am Albis (ct. de Zurich), ingénieur forestier, assistant du professeur de botanique systématique à l'Ecole polytechnique. Son entrée en fonction est fixée au 1^{er} mars. La tâche principale du nouvel adjoint consistera surtout dans l'étude des questions de taylorisme dans l'économie forestière, auxquelles on accorde toujours plus d'attention en Suisse. Voilà un programme aussi actuel qu'intéressant.

Cantons.

Vaud. *L'Association forestière vaudoise* vient de publier son rapport sur l'exercice 1928. Il est fort intéressant et donne une idée complète de l'activité multiple déployée pour améliorer les conditions de vente des bois dans ce canton. Constatons une fois de plus que cette activité s'avère fort utile et que les résultats en sont dès plus réjouissants.

Il n'y a pas bien longtemps encore, la vente des bois dans les forêts publiques manquait de toute organisation et les vendeurs devaient s'abandonner en quelque sorte aux caprices du sort et des marchands de bois. Aujourd'hui, il n'en est plus de même. En face de l'organisation de ces derniers se dresse une organisation solide des producteurs du bois; ceux-ci ont enfin agi solidiairement. Ils ont su créer l'organisme nécessaire veillant à ce que les ventes de bois ne soient plus le jouet des circonstances. Et, dès lors — l'exportation de quantités considérables de bois dans la Suisse allemande venant s'ajouter à ce fait — la situation a été modifiée du tout au tout. Elle s'est améliorée pour les propriétaires de forêts. Il est équitable de le reconnaître : cet heureux changement est dû surtout aux efforts désintéressés de ceux qui sont à la tête de la jeune Association.

Nous pensons intéresser nos lecteurs en extrayant de son dernier rapport annuel les quelques indications suivantes.

Au 31 décembre 1928, l'Association comprenait : l'Etat de Vaud, 154 communes et 61 propriétaires de forêts privées, possédant ensemble 51.257 ha, avec une possibilité de 159.400 m³.

Les ventes de bois effectuées ont été :

- a) 14 ventes collectives, groupant au total 50.670 m³ (de 670, au minimum, à 8400 m³ au maximum). Dans deux cas seulement, la vente a eu lieu en mise publique; dans tous les autres ce fut par soumission. C'est ce système qui s'adapte le mieux à la nécessité d'exporter hors du canton une partie des bois à vendre;
- b) par contrats collectifs. Dix ont été passés en 1928, comprenant un volume total de 9063 m³. Il s'agit là surtout de bois de râperie, de traverses, de grumes hêtre, de perches d'échafaudage, etc.;
- c) par contrats individuels. Il en a été conclu 129 qui ont assuré la vente de 34.230 m³.

En résumé, la dite Association a procédé à la vente de 109.265 m³ (en 1927 : 89.370 m³). De ce volume, 46,7 % ont franchi les frontières du canton. En 1927, cette proportion des bois exportés était beaucoup plus forte (62 %). La réduction s'explique par l'augmentation de la consommation à l'intérieur du canton, provoquée par une heureuse reprise de l'industrie du bâtiment sur le littoral du Léman.

Le rapport de M. le directeur Gonet donne un résumé complet des comptes. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 5.705.615 fr., les frais généraux comportant 0,90 % de cette somme. Comparé à l'exercice

précédent, ce chiffre d'affaires est en augmentation de 1 ½ million de francs, soit de 38 %. Le fonds de garantie qui, à la fin de 1927, était de 16.186 fr., s'est élevé, à la fin de 1928, à 22.555 fr.

C'est de grand cœur que nous félicitons les dirigeants de l'Association forestière vaudoise des beaux résultats obtenus et que nous leur souhaitons de voir continuer à progresser leur utile entreprise.

H. B.

BIBLIOGRAPHIE.

Annales de la Sation fédérale de recherches forestières, tome XV, fascicule 1, publiées sous la direction de *H. Badoux*, professeur, à Zurich. Un fascicule, grand in-8°, de 183 pages, avec 5 planches hors texte et 42 illustrations dans le texte. Commissionnaire : Beer & Cie, libraire, à Zurich. 1929. Prix, broché : 8 fr.

Ce cahier est un beau cadeau que la Station fédérale de recherches forestières a bien voulu offrir pour le Nouvel-An aux praticiens de la forêt. Il contient les trois études suivantes :

E. Hess, inspecteur fédéral des forêts : « *Le sol et la forêt* »;

H. Burger, assistant : « *Physikalische Eigenschaften von Wald- und Freilandböden* (3. Mitteilung) »;

H. Badoux, professeur : « *Le pin Weymouth en Suisse.* »

L'étude de M. le D^r *E. Hess* répond à bien des questions que l'observateur, dans la pratique, se pose en face de certains phénomènes inquiétants de stérilité, d'appauvrissement, d'inertie de la végétation. Et ce n'est pas de la théorie qu'il nous sert, mais de la pratique expérimentale. Quoi de plus parlant et persuasif que ces analyses de sols divers dues à la collaboration de MM. Niggli, Müller et Dürr, inspecteurs forestiers ! Le processus de la détérioration d'un bon sol par suite d'un traitement erroné, tout comme la réaction contraire, qui transforme un sol acide en sol alcalin, apparaissent clairement dans ces pages documentées. Chaque sylviculteur en fera son profit et sera incité à appliquer les remèdes indiqués.

L'influence adoucissante des essences feuillues sur les sols tourbeux est prouvée une fois de plus et cette action expliquée chimiquement et physiquement. Quant à l'écroûtage, soit l'enlèvement total du tapis de mousses et de myrtilles, c'est un moyen nouveau pour beaucoup de praticiens qui en feront leur profit à l'avenir. Quel encouragement pourront puiser dans ces pages les partisans de la forêt jardinée et mélangée, offrant l'alternance perpétuelle des essences, et réalisant ainsi les conditions idéales pour une décomposition complète de l'humus.

Nous remercions l'auteur d'avoir bien voulu faire profiter la pratique de ces études approfondies.

C'est avec les mêmes sentiments que nous apprécions le travail de M. le D^r *Burger*. Cette spécialisation des recherches sur le sol des forêts